PRÉFECTURE DE L'EURE
31 MARS 2023
ARRIVÉE

PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **29 mars 2023 à 19h00** - Date de convocation : **24 mars 2023**
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**
Secrétaire de séance : **Monsieur Marc WECKSTEIN**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, GUION, MAGNAUDEIX, WECKSTEIN

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs :
Mmes, MM. LE LAN-LE LUYER (pouvoir à P.MAINGUY), LOCHON (pouvoir à P.CARRIER), VAUZOU (pouvoir à C.GUION), INIGO (pouvoir à M-M.MAGNAUDEIX)

DELIBERATION N° 12/2023 – AMÉNAGEMENTS SECURITAIRES

M. le Maire présente un projet afin de solutionner différentes problématiques d'insécurité au niveau de certaines rues de la commune, notamment sur la route du Val, la rue de la Marette et route des Andelys.

Il propose donc aux membres du conseil les solutions suivantes :

S'agissant de la route du Val, de déplacer les panneaux d'entrée d'agglomération au niveau de la zone urbanisée, d'implanter une limitation de vitesse à 70km/h et de mettre en place un régime de priorité réglementé par « STOP » au niveau du carrefour.

S'agissant de la rue de la Marette, de créer des écluses intégrant des places de stationnement longitudinales et d'installer des coussins berlinois.

S'agissant de la route des Andelys, d'installer deux radars pédagogiques au centre du village.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Coût estimé de 24 304 € HT

- Conseil départemental (amendes de police) à hauteur de 50 % soit 12 152 €
- Autofinancement à hauteur de 50 % soit 12 152 €

Les membre du conseil après délibération décident d'accepter ces projets et son plan de financement et autorisent M. le Maire à signer tout acte afférant au projet, dont la convention à intervenir avec le Conseil départemental pour les travaux sur la RD313.

Vote : Unanimité
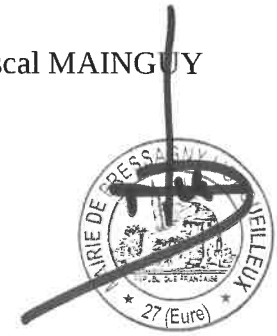
Le Maire, Pascal MAINGUY